

Image not found or type unknown



En cours de divorce peut on louer un local commercial

Par **patrick55**, le **08/05/2009** à **05:12**

Bonjour,rrnrje suis en cours de divorce, puis je louer un local commercial pour y faire de la petite restauration en l'équipant sans que cela appartienne à mon mari lorsque le divorce sera prononcérrnrmeric